

du Canada, ce fait semble échapper à l'attention de certains députés. Notre gouvernement doit admettre que 51 p. 100 des gens sont directement ou indirectement associés à l'agriculture. Nous devons nous occuper d'eux. Nous devons écouter et leur permettre d'exprimer leurs désirs. Il doit y avoir planification de l'économie, planification de même de nos engagements.

Un exemple typique de négligence cette année fut de fixer le quota à trois boisseaux pour le blé durum. Les éleveurs à grain de mon comté étaient débordants de blé durum; cependant, le gouvernement a augmenté le quota. L'agent de l'éleveur dit: «J'ai un peu de place, mais je ne veux pas d'autre durum. Qu'est-ce que je peux faire?» Malgré tout, le gouvernement a laissé le quota à trois boisseaux pour le blé durum. Est-ce là le genre de planification dont on parle? La planification doit aller plus loin que de dire simplement: nous obtiendrons cette année un quota de huit boisseaux, contre vents et marées, et nous ferons tout en notre pouvoir pour les expédier le plus tôt possible.

Certains députés ont déjà parlé de la participation de ceux qui s'intéressent plus directement à la production d'une matière. Il pourrait s'agir du groupe d'étude sur l'agriculture. Le gouvernement a-t-il demandé l'avis de ceux qui s'intéressent directement à l'agriculture? Je prétends que non. Le groupe d'étude sur l'agriculture se réunira à Ottawa en novembre. Les cultivateurs de l'Ouest canadien continueront en même temps de tenir des réunions régionales dans l'Ouest pour obtenir les opinions des producteurs au sujet de ce groupe d'étude sur l'agriculture. Au lieu d'attendre que ces cultivateurs formulent leur avis et qu'ils le transmettent à leurs représentants à Ottawa, le gouvernement prétend tout bonnement que la chose est inutile. Que le producteur aille au diable, dit-il. Le gouvernement peut encore rejeter la décision du groupe d'étude sur l'agriculture. Je demande à tous les députés qui exercent une certaine autorité, notamment le député d'Assiniboia, de demander instamment au ministre de remettre à plus tard cette conférence qui doit être tenue à Ottawa.

On a posé des questions à la Chambre sur le bill relatif à la commercialisation et sur le classement selon la teneur protéique. On doit admettre sans hésitation que ces bills ont été retardés, mais certes pas par nous. Les Canadiens ont besoin d'une loi nationale sur la commercialisation et d'un projet de loi prévoyant le classement d'après la teneur en protéine. Il doit y avoir une représentation égale en ce qui concerne les règlements et le rajustement dont il faut tenir compte au sujet de ces deux projets de loi.

On a dit à la Chambre qu'il fallait une participation active de tous les Canadiens. Je suis d'accord avec le député qui a dit hier qu'un plus grand nombre de Canadiens doivent sentir qu'ils font partie de cette institution. Chaque député a le devoir de convaincre ses mandants qu'il en font partie. C'est le non-engagement du peuple canadien qui est la cause de la grave situation d'aujourd'hui. J'exhorte les membres de tous les partis à parler au moins aux étudiants dès qu'ils le pourront. Il est peut-être trop tard pour parler à certaines personnes, mais la population étudiante devrait savoir qu'elle peut participer aux projets de loi soumis à la Chambre. Si les étudiants font des représentations, ils pourraient constater qu'ils ne sont pas si loin d'Ottawa.

[M. Skoberg.]

Je ne vois pas pourquoi tous les ministères de l'État sont centralisés à Ottawa, étant donné les moyens modernes de communication. A mon avis, le public serait mieux servi si les ministères étaient décentralisés. Si on avait besoin de renseignements sans retard ici même, on pourrait s'adresser à l'ordinateur à Ottawa et obtenir une réponse. J'en suis sûr, toutes les régions du Canada bénéficieraient de la décentralisation des bureaux de l'État, et je songe non seulement aux services du gouvernement fédéral mais aussi à ceux qui relèvent des gouvernements provinciaux. Si le gouvernement doit aller à la rencontre de la population, nous avons l'obligation de procéder exactement de la sorte.

• (5.20 p.m.)

J'ai été extrêmement heureux d'entendre les remarques prononcées hier soir par le député de Wellington-Grey (M. Howe), ainsi que les commentaires que le député de Bruce (M. Whicher) vient de terminer sur les problèmes de transport de différentes régions. La semaine dernière, nous avons voulu témoigner devant la Commission canadienne des transports à Regina et exposer notre point de vue sur le programme de rationalisation du Canadien Pacifique. Le président de la Commission canadienne des transports, l'honorable J. W. Pickersgill, une fois encore a jugé à propos de présider les audiences. Les mémoires qu'il a bien voulu accepter étaient au nom de six députés. A propos d'une déclaration que j'avais préparée pour présentation, il a réservé son jugement, pour se permettre de décider s'il devait l'accepter alors aux audiences qui auront lieu à Ottawa la semaine prochaine. Je voudrais citer un article qui a paru dans le *Leader-Post*, intitulé: «Pickersgill to Reserve Judgment on Statement»:

M. J. W. Pickersgill, président de la Commission canadienne des transports, a réservé son jugement vendredi dernier alors qu'il devait décider s'il accepterait une déclaration préparée par M. John Skoberg, député néo-démocrate de Moose Jaw, pour présentation aux audiences du comité du transport ferroviaire à Regina.

M. Pickersgill n'a pas permis à M. Skoberg de donner lecture, à la clôture des audiences tenues à Regina, de sa déclaration sur la réduction du service assuré par *The Canadian* et la hausse du tarif proposées par le Canadien Pacifique.

Le président de la Commission a dit qu'il réservait son jugement, qu'il examinerait la déclaration préparée par M. Skoberg et annoncerait sa décision aux audiences du comité du transport ferroviaire qui auraient lieu subséquemment à Ottawa.

Plus loin, l'article continue:

M. Pickersgill a déclaré que les mentions des commissaires «manquaient d'à-propos et étaient plutôt blessantes.» Il a signalé que la Commission avait été constituée et que les commissaires avaient été désignés par le gouvernement canadien. Il a ajouté que le Parlement était «l'endroit approprié» pour ce genre de discussion et il a prié M. Skoberg de s'en abstenir.

Plus loin, lorsque le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) tentait d'expliquer un point dans le mémoire, M. Pickersgill a fait une nouvelle observation. L'article de journal déclare:

M. Pickersgill, ancien député libéral et ancien ministre du cabinet, a déclaré que le Parlement était l'endroit pour proposer les changements préconisés par M. Benjamin.

Il a dit à ce dernier: «Je me suis retiré de l'arène législative et vous y êtes, et je ne suis pas pour faire votre travail à votre place.»